



Montréal, le 4 novembre 2015

Aux locataires des habitations Pelletier
3470, rue de Chambly

Travaux pour améliorer la performance de la toiture et sécuriser la maçonnerie et les murs de soutènement

En bref...

Investissements

Phase 1 : plus de 122 000 \$

Calendrier

De novembre à décembre 2015

Horaire

Du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h

Travaux plus bruyants les premiers jours, surtout pour les locataires du dernier étage.

Entrepreneur

Les Entreprises Cloutier & Gagnon



Les travaux doivent être réalisés par beau temps. Leur début et leur durée pourraient donc varier.

L'OMHM a planifié deux phases de travaux. La présente phase vise à protéger votre immeuble contre les infiltrations d'eau et les intempéries. L'ajout d'une membrane blanche diminuera la chaleur qui entre dans l'immeuble par le toit en été.

- La toiture sera refaite.
- Une membrane élastomère blanche complètera la réfection du toit.
- Des bases pour les antennes satellites seront ajoutées.
- Des travaux seront faits pour sécuriser la brique à plusieurs endroits.

L'OMHM prépare actuellement la seconde phase des travaux.

- Tous les murs extérieurs seront réparés ou reconstruits.
- Les issues seront mises aux normes.
- Les murs de soutènement seront reconstruits.

Une rencontre aura lieu au sujet de la phase 2.

Les travaux qui s'amorcent sous peu causeront quelques dérangements temporaires :

- bruit, poussière, présence d'équipements;
- échafaudages sur les côtés de l'immeuble;
- coupures électriques de courte durée.

Veuillez noter que, pour votre sécurité, les portes extérieures de la salle communautaire seront condamnées jusqu'à la phase 2.

Avec vous



Rencontre d'information du 3 novembre:

- **Vingt (20) résidentes, dont les membres du comité des locataires, ainsi que l'intervenante de milieu** étaient présentes.

Les issues ont semblé préoccuper plusieurs personnes. La perte d'espace dans les appartements est au cœur des inquiétudes.

À vous d'agir – Rôle du locataire

Les **locataires du dernier étage** de l'immeuble sont invités :

1. À enlever leurs biens personnels sur le balcon.
2. À ne pas utiliser le balcon quand les ouvriers travaillent sur le toit. De petits débris et de la poussière pourraient y tomber.

Des questions ou des préoccupations concernant le chantier et son déroulement?

Communiquez avec **Marc Sédillot**, votre agent de liaison, en composant le **514 868-3077**.

Merci pour votre patience et votre collaboration!

PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, un conteneur à déchets sera installé à proximité de l'immeuble. Il ne devrait pas toutefois en gêner l'accès. Ce conteneur est réservé à l'usage de l'entrepreneur et est destiné uniquement aux déchets industriels. **Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.**

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. **Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.**

A yellow triangular warning sign with a black border, depicting a person being struck by a falling object. Below the sign are two orange and white striped traffic cones.